



Découvrez toutes les nouveautés qui arrivent à l'officine. La rubrique « Produits », indépendante de toute publicité, est réalisée par Véronique Pungier, Juliette Schenckéry et Nathalie Hervé, pharmaciennes. Nous remercions l'OCP et Sopharmex Documentation Alliance Santé pour les informations qu'ils nous fournissent.

## ▼ Les nouveautés de la semaine

Produits	Nouveauté	Domaine	Laboratoire
<b>PRESCRIPTION P. 25</b>			
Ritaline LP (méthylphénidate)	Nouvelle forme	Enfant hyperactif	Novartis Pharma
Chlorure de sodium 0,9 % Bioperf	Nouvelles spécialités	Solution pour perfusion	Aguettant
Ovitrelle (choriogonadotrophine alfa)	Nouvelle présentation	Stérilité	Serono
<b>PARAPHARMACIE P. 26</b>			
Effadiane Pso	Nouvelle gamme	Soins spécifiques	CS Dermatologie
Anti-Age Pen	Nouvelle référence	Soin anti-âge	M3G Distribution
Vesodis Gel-crème	Nouvelle référence	Soin du visage	Madaus
Prima Derm	Nouvelle référence	Soin spécifique	Métanoïa
Duo Biorecept	Nouvelle gamme	Soins du visage	Biorecept
Crème Nuit Régénérante	Nouvelle référence	Soin du visage	T. Leclerc
Eye Care Cosmetics Gommage Eclat du Teint	Extension de gamme	Soin spécifique	Contapharm
Gamme Karité-Miel	Nouvelle gamme	Capillaire	Végébom
Post Insect Gel Apaisant	Extension de gamme	Soin spécifique	Osler
Proximités	Nouvelle gamme	Accessoires	Cooper
Padpic	Nouvelle référence	Antiparasitaire vétérinaire	Vézédes

## TRIBUNE



**MARC GIRARD**  
Médecin-conseil en pharmacovigilance et pharmacop-épidémiologie, expert judiciaire.

Chaque mois cet expert du monde médical réagit à un sujet d'actualité sur les médicaments.

### “ Vraies terreurs et fausses pénuries

Quand la FDA découvre que pour éviter une pénurie de céfador aux Etats-Unis Aventis n'a pas respecté les conditions d'AMM, le fabricant plaide coupable et se voit condamné à une amende de 33 millions de dollars (*Scrip* n° 2690). Quand l'Afssaps constate que le fabricant du DTP n'est pas capable de respecter les conditions d'approvisionnement inhérentes à une vaccination obligatoire, elle invente (en toute rigueur scientifique) une nouvelle indication – « pénurie » – pour autoriser Revaxis à partir de 6 ans (communiqué du 11 juin

2004), tout en laissant le Conseil supérieur d'hygiène publique accréditer qu'au-dessous de cet âge, Pentavac serait une bonne alternative (*Bulletin épidémiologique hebdomadaire* n° 28-29). Bénéfice net pour le responsable de la pénurie : + 53 % au-dessus de 6 ans, + 317 % au-dessous... Monsieur Douste-Blazy, qui en 1994 s'était personnellement engagé pour garantir que les problèmes d'approvisionnement déjà notoires ne menaçaient pas la crédibilité de sa campagne contre l'hépatite

B, paraît l'homme de la situation pour obtenir ce sacrifice de l'assurance maladie. Confronté à la menace bioterroriste, l'Etat, de toute façon, n'a rien à refuser aux archanges de la vaccination, et il ne s'en est pas caché lors de la récente fusion Aventis-Sanofi. Reste à savoir si la sécurité des citoyens est assurée avec des firmes qui ont des problèmes de fabrication aussi chroniques, sous le contrôle d'une administration sanitaire qui ne rougit pas de ne pouvoir garantir la disponibilité d'un vaccin dont elle impose l'obligation... ”